

Conseil scientifique

Groupe de travail
Médiations

L'objectif de ce groupe de travail était de réfléchir aux enjeux du Centre en termes d'information et de diffusion. À cet égard, il convient en préambule de bien rappeler que le Centre voulu par le gouvernement ne sera pas seulement un "musée" ou un "lieu ouvert au public", mais bien un "centre de ressources", comme son intitulé provisoire le rappelle. La fiche approuvée par le comité interministériel à l'intégration d'avril 2003 est également éclairante : le projet doit *"permettre de développer tout à la fois un rôle de compréhension de l'histoire, de mémoire, mais aussi de pédagogie, de formation et de recherche, de débats, de rencontres et outil de politique culturelle. Ce lieu devrait donc avoir une fonction patrimoniale, mais aussi un rôle de producteur de culture et de signes ; point de repère pour les jeunes, il enseignerait le passé et ouvrirait sur l'avenir en abordant les thématiques contemporaines telles que la mobilité humaine, la diversité culturelle, le rapport à l'autre..."*

Par ailleurs, puisque la mission confiée à Jacques Toubon est chargée de "préfigurer" le Centre, il paraît tout à fait souhaitable de développer et de rassembler des ressources, accessibles par Internet dès la décision de création du Centre, sans attendre l'aménagement du futur lieu ouvert au public.

Le groupe de travail a donc articulé ses réflexions autour de trois chapitres :

Les projets à mettre en œuvre, notamment sur Internet, dans la phase de préfiguration.

Les ressources que devrait proposer le Centre dans l'idéal, lorsqu'il fonctionnera.

Les questions connexes à approfondir dans le conseil scientifique.

1)- 2004-2005 : le site de préfiguration

Il est souhaitable de rendre visible le futur Centre en proposant sur Internet un véritable "site de préfiguration" de l'institution.

La proposition de l'Adri pour ce site de préfiguration a été présentée au groupe de travail qui l'a

approuvée. Mais il a également une vocation de portail et pourra accueillir les contenus d'autres structures associées au projet.

Le groupe de travail a en outre proposé la constitution d'autres ressources, dès la phase de préfiguration :

1.1 L'immigration en images

La Médiathèque des trois mondes a présenté un projet visant à numériser et à rendre accessible les ressources audiovisuelles et cinématographiques concernant l'histoire de l'immigration.

La M3M dispose d'un fichier de 23 000 références, dont 1 700 concernant les thématiques liées à l'immigration. Parallèlement, on signale que le Fasild finance plus de cent projets nouveaux par an, dont le Centre pourrait acquérir les droits.

Le groupe de travail estime qu'il faudrait mettre en valeur la richesse de ce secteur peu connu de la création. Il propose que le Centre lance la réalisation d'un catalogue de la mémoire de l'immigration afin d'inciter les internautes à voir les films. Les fiches pourraient être accompagnées par des dossiers pédagogiques pour les enseignants. L'Ina signale qu'elle a réalisé dans cet esprit les "balises de la mémoire".

Le groupe de travail estime que la numérisation des supports est nécessaire (les émissions TV sont déjà gérées par l'Ina, il reste à récupérer les archives dites de l'Ara (émission *Mosaïques*, antérieurement produite par l'Adri).

Le groupe de travail ne croit pas à court terme à la possibilité de diffuser les archives en ligne. Il propose des fiches avec des extraits, et la possibilité de voir les films dans la médiathèque qui devra acquérir les droits de diffusion (voir plus loin).

Il est proposé de rédiger après la décision du comité interministériel à l'intégration un programme de travail progressif en trois étapes :

1. Inventorier et cataloguer.
2. Numériser.
3. Rendre accessible (médiathèque ou Internet).

L'Adri avait réalisé en 2001 une étude de faisabilité d'un festival annuel de cinéma sur le thème de l'immigration. Il faudrait relancer ce projet par exemple en partenariat avec un gestionnaire de salles parisien (MK2 était intéressé).

Quid du cinéma associatif et amateur ? Quid des archives sonores (radio) ?

1.2 L'élaboration de supports pédagogiques

Le groupe de travail propose que des supports pédagogiques soient accessibles en ligne pour les enseignants et les scolaires :

1. Sur les principales ressources mises en ligne.
2. Sur les films les plus représentatifs.
3. Sur l'histoire de l'immigration.

1.3 La mise en ligne de ressources existantes

Le groupe de travail estime que beaucoup de contenus existent déjà et qu'il pourrait être envisagé de négocier les droits pour publier en ligne ce qui a déjà été fait : livres, catalogues d'expositions, fonds d'images, etc.

1.4 La collecte de récits de vie

Dana Diminescu signale que beaucoup de chercheurs et de doctorants en sociologie ont des archives sonores et photographiques (entretiens, récits de vie, quartiers) et qu'il serait également intéressant d'essayer de récupérer ces fonds dans un but scientifique, voire culturel.

1.5 Des itinéraires autour de l'histoire de l'immigration

Le site de préfiguration devrait inciter les visiteurs à "sortir" du Centre pour aller à la ren-

contre de l'histoire et de la mémoire de l'immigration sur le terrain. Le site pourrait proposer des fiches et des itinéraires de quartiers ou de bâtiments représentatifs de l'histoire de l'immigration (voir la collection Autrement), présenter les principales expériences locales et étrangères sur le sujet, et enfin réorienter les visiteurs vers les ressources culturelles traditionnelles (projet Collardelle, BNF, musées), en y repérant les contenus en rapport avec la thématique de l'histoire de l'immigration.

1.6 Des résidences d'artistes en ligne

La préfiguration du Centre pourra également être rendue plus vivante en invitant des artistes (écrivains, plasticiens, musiciens, etc.) à venir en "résidence virtuelle" sur le site de préfiguration. Celui-ci pourra présenter des expositions virtuelles et des travaux de création originaux (ateliers d'écriture, albums de photos, etc.).

2)- 2006 et après : les ressources d'information et de diffusion du futur Centre

Il s'agit de faire en sorte que le Centre touche le plus large public, non seulement par les activités sur place et les expositions qu'il propose, mais également par son rayonnement. En effet, il ne faut pas surestimer l'impact d'un lieu de type "musée" en terme de visites.

Ainsi, en France cinq musées seulement dépassent 400 000 visiteurs par an et sept monuments atteignent ou dépassent 300 000 visiteurs. En fait, la plupart des lieux culturels à caractère patrimonial de France n'atteignent pas 100 000 visiteurs par an et il convient de concevoir d'emblée le Centre comme un diffuseur de ressources et d'informations, et non seulement comme un lieu public. Il doit également être positionné d'emblée comme "espace de rencontres" et comme "centre de ressources" afin de valoriser sa mission de lieu de culture vivante.

2.1 Les publics visés :

Il sera nécessaire de préciser les besoins et la demande du public, en distinguant deux catégories de cibles potentielles pour le Centre :

Les visiteurs :

- Grand public (visiteurs, spectateurs, touristes, abonnés).
- Scolaires, étudiants.
- Familles.
- Groupes.
- Professionnels.

Les usagers :

- Internaute.
- Partenaires et réseaux.
- Associations.
- Artistes, porteurs de projets.
- Professionnels.
- Universitaires, étudiants, chercheurs.

Le Centre s'adresse non pas aux "spécialistes des immigrés", mais bien au grand public, sans distinction d'origine (même si les populations d'origine étrangère doivent s'y retrouver). À l'intérieur de cette cible "tout public", il s'agit également de fédérer les acteurs et les initiatives du champ de l'intégration : c'est l'intérêt de concevoir un Centre "hôte" pouvant héberger des structures, des porteurs de projets et des réseaux.

2.2 Les ressources du Centre

Le futur Centre devrait comporter :

- Un **centre de ressources multimédia** gérant la documentation, les bases de données et une médiathèque. Un tel service existe déjà à l'Adri, bien qu'il ne soit pas orienté sur l'histoire, mais plutôt sur l'actualité. Il conviendra de l'orienter plus fortement vers le grand public et d'élargir le fonds notamment vers l'audiovisuel (possibilité de récupérer les fonds du Fasild). A minima, le Centre doit permettre d'**orienter** les demandes du public spécialisé et de **répondre** à la plupart

des demandes du grand public. Une étude de besoins est sans doute nécessaire, et il faudrait réfléchir sur ce qui est "in situ" ou "en ligne", voire sur ce qui est payant ou d'accès restreint.

- Une "**médiathèque**" publique n'est peut-être pas indispensable, dans la mesure où la plupart des ressources peuvent être numérisées. Mais les membres du groupe de travail jugent cette option utile, notamment pour les supports audiovisuels, dont la diffusion en ligne reste problématique.

- Ultérieurement, le Centre pourrait récupérer d'autres fonds existants, voire remplir une mission de **conservation et d'archivage**. Compte tenu de l'appel à témoignage qui sera lancé au début de l'année 2004, il convient de réfléchir dès à présent à **l'indexation et au mode de conservation** des matériaux collectés. Il pourra s'agir d'objets, mais aussi de témoignages sonores et visuels qui devront être accessibles, donc conservés sous forme numérique. Le Centre n'aura pas nécessairement la mission de conserver physiquement ces témoignages. En revanche, son rôle sera de les mettre en valeur et de les rendre accessibles. Le Centre doit également fédérer les initiatives existant dans ce domaine et mettre en lumière ce qui a été fait, notamment par les associations

- Dans ces conditions, une politique de **numérisation des ressources** afin de les rendre consultables, qu'elles soient conservées ici ou là, est essentielle. Ainsi, le Centre doit devenir un **pôle de ressources en ligne** dans une logique de **portail grand public**. Ce portail doit être conçu comme une entrée sur un ensemble de bases de données indexées, mais également comme une ouverture et un renvoi vers le réseau des institutions et associations qui travailleront avec le Centre. Le savoir-faire existe au sein de l'Adri, qui est déjà le principal portail du secteur (50 000 requêtes/jour), mais il conviendra de développer les moyens d'édition multimédia, notamment vers la gestion de l'image et du son, dont les développements avec l'Internet à haut débit sont irrémédiables.

- Le **portail Internet** devrait également être un lieu d'échange et de dialogue pour les usagers et

aussi constituer l'outil de "réseau" pour les structures locales, nationales ou étrangères avec lesquelles le Centre sera associé. Comme pour le magazine en ligne actuel de l'Adri, *Altérités*, il conviendra d'opter pour un discours **positif et convivial**, en mettant en valeur les témoignages et les "histoires personnelles ou familiales", pour sortir les thèmes abordés de la confidentialité. L'élaboration de contenus à destination des enseignants et des scolaires paraît également tout à fait souhaitable.

- Un **pôle d'édition** éditant ouvrages, périodiques, supports pédagogiques : normalement le Centre va récupérer les moyens de l'Adri. Actuellement, elle édite cinq titres et diffuse 75 000 exemplaires par an de ses publications (et plus de 150 000 par Internet). Il est trop tôt pour redéfinir la gamme des publications, mais celles-ci devront être revues, d'une part afin de couvrir davantage les thématiques du Centre, et d'autre part de viser un public moins spécialisé. Notamment, il conviendra de développer la "vulgarisation" des éditions amorcées par l'Adri avec la Documentation française, tout en poursuivant l'édition de publications à forte valeur ajoutée intellectuelle. Une revue de référence et de débat sur les thématiques du Centre est envisageable, sans qu'il soit pour l'instant utile de préciser s'il s'agira d'un nouveau titre ou de l'évolution de la revue *Hommes & Migrations*. Les moyens actuels de l'Adri pourront également être réinvestis dans l'élaboration de contenus d'expositions et de catalogues.

- Enfin, un **pôle rencontres et colloques**, chargé notamment de tisser des liens avec l'université et la recherche, d'organiser des colloques et d'animer un réseau d'échanges, y compris au plan international. Il s'agit également d'un service déjà existant au sein du Gip Adri. La vocation de l'Adri à participer à des réseaux européens peut également trouver place dans le projet. Dans la phase de préfiguration, la structuration de réseaux sera également essentielle pour que les associations représentatives de l'immigration se sentent pleinement associées.

- La question de savoir si le Centre doit héberger un véritable pôle de connaissance voire de **recher-**

che (à la manière du Museum d'histoire naturelle ou du Musée de l'homme) n'est pas tranchée. Une association avec un ou plusieurs laboratoires universitaires peut être une solution intermédiaire

Indépendamment de ses missions propres, le Centre pourrait, si les locaux le permettent, **regrouper dans un lieu unique d'autres institutions** ayant des objectifs complémentaires afin de créer un véritable "pôle de ressources" sur le secteur : l'Epra, la Médiathèque des trois mondes, voire des archives ou des structures de recherche. Cela favoriserait la fonction de "rencontre" du Centre et démultiplierait le rayonnement du lieu, un peu à la manière de la Friche de la Belle-de-Mai, qui héberge à Marseille plusieurs dizaines de structures autonomes, mais pouvant collaborer ponctuellement.

3)- Autres questions à débattre

Cette liste n'est pas limitative :

- Quelle dénomination pour le Centre (voir mémo en annexe) ?
- L'articulation entre le Centre et les initiatives associatives et locales. Sa traduction dans le système d'information. Comment le Centre rayonne au niveau local ? Comment au contraire le local est présent dans un lieu national ?
- Les dimensions européenne et internationale du Centre.
- L'articulation entre le Centre et les laboratoires universitaires, entre vulgarisation, projet culturel, recherche.
- La fonction "hôte" du Centre.
- Relation entre médiations et pédagogie.
- Le Centre "hors les murs" et les relations avec les autres grandes institutions culturelles pour "désenclaver" la thématique de l'immigration.
- Quelles relations avec le monde de l'économie et des entreprises ?

Luc Gruson,
président du groupe de travail
Médiation